ARRETE N° 0 6 8 9 MINSANTE DU 1 6 AVR 2024
portant nomination de responsables au Ministère de la Santé
Publique.

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018;
- Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;
- Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE:

<u>Article 1^{er}.-</u> Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère de la Santé Publique :

I- DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DU CENTRE DISTRICT DE SANTE DE BOT-MAKAK HOPITAL DE DISTRICT

<u>Directeur</u>: Monsieur **NGNAMEKONG MOFFO Marcellin Brando**, Médecin, Matricule **I-150 339**, précédemment en service à l'hôpital de District de Mbouda, poste créé.

II- DELEGATION REGIONALE DE LA SANTE PUBLIQUE DE L'EST DISTRICT DE SANTE D'ABONG-MBANG HOPITAL DE DISTRICT

<u>Directeur</u>: Monsieur **ESSINDI MBIDA Jean Pierre**, Médecin, Matricule **591 148-T**, précédemment Chef du District de Santé d'Odza, en remplacement de Monsieur NAIHALI-NAI Esaïe, appelé à d'autres fonctions.

DISTRICT DE SANTE DE MESSAMENA

Directeur: Monsieur MBOAH MBOKE Ange, Médecin, Matriculeur N. 150 305, précédemment en service à l'Hôpital de District de Garoua-Boulai, en remolarement de Monsieur ASSAMBA MPOM Serge Auguste, relevé de ses fonctions de Monsieur ASSAMBA MPOM Serge Auguste, relevé de ses fonctions de Ministre Le Ministre L

000662

PRIME MINISTER'S OFFICE

1 5 AVR 2024

1

DISTRICT DE SANTE DE NDELELE HOPITAL DE DISTRICT

<u>Chef de District</u>: Monsieur **NKEMBE Marius MKEMBE**, Médecin, Matricule **V-125 719**, précédemment Chef du Centre Médical d'Arrondissement de Bandongoue, en remplacement de Monsieur KOUDJINE Carlin Hemery Miles, appelé à d'autres fonctions.

DISTRICT DE SANTE DE TCHOLLIRE

HOPITAL DE DISTRICT

<u>Directeur</u>: Monsieur **NEMBOT CHIDJOU Gilles Raoul**, Médecin, Matricule **S-028 758**, précédemment Chef du District de Santé de Poli, en remplacement de Monsieur ANZIOM Bebeto Ulrich.

<u>Article 2.-</u> Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en viqueur.

<u>Article 3.-</u> Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA

O 0 0 6 6 2

1 5 AVR 2024

PRIME MINISTER'S OFFICE

PRIME MINISTER'S OFFICE

Yaoundé, le 16 AVR 2024

LEMINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

LEMINISTRE
The Minister

O Pub Malachie MANAOUDA